



ASSEMBLÉE NATIONALE

11ème législature

infirmiers

Question écrite n° 66163

Texte de la question

M. Alain Madelin attire l'attention de M. le ministre délégué à la santé sur la situation du personnel, et, plus particulièrement des infirmières, dans les établissements hospitaliers qui souffrent cruellement d'un manque d'effectifs. Diverses solutions sont étudiées pour pallier ce manque dû essentiellement aux effets pervers de l'application des trente-cinq heures. Il lui demande en conséquence quelles mesures il compte prendre pour valoriser toutes les compétences disponibles et bénéficier notamment de leur vocation au service des autres. Il lui signale, à cet effet, la situation des mères de famille qui ont arrêté leur service hospitalier pour élever leurs enfants et qui se voient refuser, pour des raisons financières, la possibilité de reprendre du service avec accompagnement pendant quelque temps. On gâche ainsi le potentiel de ces personnes prêtes à se mettre au service de l'hôpital et de ses malades.

Données clés

Auteur : [M. Alain Madelin](#)

Circonscription : Ille-et-Vilaine (4^e circonscription) - Démocratie libérale et indépendants

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 66163

Rubrique : Professions de santé

Ministère interrogé : santé

Ministère attributaire : santé, famille et personnes handicapées

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 24 septembre 2001, page 5425